

Gouvernance de l'eau en Afrique: Analyse des Paradoxes de Gestion d'une Ressource «Ultra Fragile»

Water Governance in Africa: Analysis of the Paradoxes of Managing an "Ultra Fragile" Resource

Hamidou IBRAHİMOU

Ankara Hacı Bayram Veli Üniversitesi
Ankara Hacı Bayram Veli University
ibrahimfils7@yahoo.fr
ORCID: 0000-0003-12535304-4685

Makale Bilgisi / Article Information

Makale Türü / Article Types : Araştırma Makalesi / *Research Article*
Geliş Tarihi / Received : 03.03.2023
Kabul Tarihi / Accepted : 22.04.2023
Yayın Tarihi / Published : 30.05.2023
Yayın Sezonu / Pub Date Season : Mayıs / *May*
Cilt / Volume : 1 • Sayı / Issue : 1 • Sayfa / Pages: 55-70

Atf / Cite as

IBRAHİMOU, H. (2023). Gouvernance de l'eau en Afrique: Analyse des paradoxes de gestion d'une ressource «ultra fragile». *Disiplinlerarası Afrika Çalışmaları Dergisi*, 1(1), 55-70.

İntihal / Plagiarism

Bu makale, en az iki hakem tarafından incelendi ve intihal içermediği teyit edildi.
This article has been reviewed by at least two referees and scanned via a plagiarism software.

Yayın Hakkı / Copyright®

Disiplinlerarası Afrika Çalışmaları Dergisi uluslararası, bilimsel ve hakemli bir dergidir. Tüm hakları saklıdır.
Journal of Interdisciplinary African Studies is an international, scientific and peer-reviewed journal.
All rights reserved

Résumé: L'eau quelle qu'en soit sa finalité d'utilisation: consommation, irrigation agricole ou hydroélectricité est hautement convoitée et représente aujourd'hui un défi de gestion important pour l'homme. Cependant, la pérennité de cette ressource est soumise à de vulnérabilités qui imposent une gestion attentive de celle-ci. La situation de défaillance d'accès à l'eau en Afrique au moment où la démographie explose, nous pousse à nous interroger sur la qualité de gestion de cette ressource par les organes en charge. Selon de nombreux experts, le fait que les pays africains soient affectés par de graves problèmes de carence en eau, n'est pas uniquement lié à la faible présence de celle-ci sur le territoire, mais sur les choix politiques qui encadrent cette ressource. Aborder la gouvernance de l'eau en Afrique revient alors à analyser le cadre politique, juridique et institutionnel qui organise sa gestion. Cette étude soulève et pose particulièrement la question de savoir, l'accès à l'eau en Afrique outre les problèmes d'ordre climatique ne serait-il pas surtout un problème de gouvernance ? Pourtant, l'Etat semble être convaincu dans ses discours qu'un accès raisonnable à l'eau est primordial pour assurer le développement et atténuer les effets de la pauvreté

à tous les niveaux. A l'ère des réformes sur la gouvernance de l'eau, on se demande pourquoi les États africains se trouvent dans l'incapacité de répondre valablement à cette question. L'étude se propose de mettre en lumière l'enjeu de gouvernance de l'eau dans l'action publique nationale et locale. Dans cette optique, une analyse sur les choix de politique en matière de gestion et les logiques qui organisent cette ressource seront établies. L'exemple des expériences du Cameroun et de l'Afrique sera tout à fait évoqué dans cette recherche.

Mots-clés: Gouvernance, ressource en eau, État, gestion intégrée, Afrique

Abstract: Water, whatever its purpose of use: consumption, agricultural irrigation or hydroelectricity, is highly coveted and today represents a major management challenge for humanity. However, the sustainability of this resource is subject to vulnerabilities that require careful management. The situation of lack of access to water in Africa at a time when demography is exploding, prompts us to question the quality of management of this resource by the bodies in charge. According to many experts, the fact that African countries are affected by serious problems of water deficiency is not only linked to the low presence of the latter on the territory, but to the political choices that frame this resource. Addressing water governance in Africa therefore amounts to analyzing the political, legal and institutional framework that organizes its management. This study particularly raises the question of whether access to water in Africa, in addition to climate-related problems, would it not be above all a problem of governance? However, the State seems to be convinced in its speeches that reasonable access to water is essential to ensure development and mitigate the effects of poverty at all levels. In the era of water governance reforms, one wonders why African states are unable to answer this question validly. The study aims to highlight the issue of water governance in national and local public action. With this in mind, an analysis of the policy choices in terms of management and the logics that organize this resource will be established. The example of the experiences of Cameroon and Africa will be mentioned in turn in this research.

Keywords: Governance, water resources, State, integrated management, Africa

Introduction

Depuis toujours les activités anthropiques ont été conditionnées par la présence ou non de la ressource en eau sur le territoire. En outre, la quasi-totalité des activités économiques dépendent grandement de l'existence de l'eau ; sans l'eau rien ne pousse, sans l'eau la vie n'est pratiquement pas possible (Dupriez et Leener, 1990 :02). Pour cette raison, les hommes se déplacent et vivent en fonction de la disponibilité de l'eau dans leur environnement. L'eau qu'elle soit pour la consommation humaine, pour l'irrigation ou pour l'hydroélectricité est hautement convoitée et représente aujourd'hui un défi important pour l'homme tant cette ressource est soumise à de vulnérabilités qui menacent sa pérennité. Qu'en est-il de la situation de gestion de cette ressource dans les pays africains dont les besoins en tout genre vont crescendo ?

En Afrique, l'état des infrastructures dans le secteur de l'eau est actuellement vétuste avec une capacité de stockage d'eau de moins de 50 m³ par habitant, alors qu'en Europe il est de 3000 m³ et une capacité de 5000 m³ dans le cas des Etats-Unis (Mazvimav et al. 2013). On constate que, les pays africains en voie de développement dont l'usage de la ressource en eau est fondamental, à la fois pour assurer l'essor économique et pour réduire les inégalités d'accès à l'eau, se heurtent à des difficultés de gouvernance de cette ressource. La gouvernance comme le fait remarquer Patrick Le Galès, est une entreprise qui concerne « les formes de coordination, de pilotage et de direction des secteurs des groupes et de la société, au-delà des organes classiques de gouvernement. » (Le Galès, 2014 : 299). L'Afrique est-elle le continent en désertification avancée comme le fait-on savoir ? En réalité, il est fort intéressant de constater que l'eau est plus qu'abondante sur le continent. En Afrique, on recense dix-sept grands fleuves et environ une centaine de lacs auxquels s'ajoutent de nombreuses nappes phréatiques (Aquistat, 2005). Dès lors, la mauvaise répartition de cette denrée sur l'ensemble du continent et la qualité de sa gestion font que la pénurie d'eau se fait ressentir plus en Afrique qu'ailleurs dans le monde. Selon de nombreux experts le fait que les pays africains soient affectés par de graves problèmes de carence en eau, n'est pas lié à la faible présence d'eau sur le territoire, mais à la qualité de gestion de cette ressource (Fourneau, 2009). Cette analyse se penche donc sur ce paradoxe qui est celui d'un continent qui subit des inondations à certaines périodes et qui « meurt de soif » à d'autres. Dès lors si l'on prend l'exemple de l'Afrique Centrale, aux vues des données météorologiques disponibles annuellement l'on observe que l'apport pluviométrique en eau excéderait amplement les besoins globaux de cette région (Njikam, 2021 :16).

Dès lors, compte tenu des enjeux multidimensionnels de l'eau, sa gestion tend à se concentrer non seulement sur les aspects techniques ou climatiques de la maîtrise de cette ressource, mais aussi et surtout, sur les aspects de gouvernance. Comme indiqué, une préoccupation management qui renvoie à la fois à des considérations institutionnelles et structurelles. Par conséquent, la gouvernance de l'eau tente de surmonter les problèmes spécifiques et les risques de conflit afin de trouver la formule appropriée, en évitant la fragmentation institutionnelle et les politiques sectorielles non coordonnées (Graziele, 2017 : 34). De ce fait, cette étude se donne pour ambition de faire une analyse croisée des méthodes de gestion de l'eau dans deux pays africains aux réalités géographiques, historiques, politiques et économiques bien distinctes. Bien que tous les deux ont connu la colonisation occidentale, les trajectoires politico-institutionnelles au fil des années n'ont pas été les mêmes, particulièrement dans la politique de gestion de la ressource en eau.

L'accès à l'eau en Afrique outre les problèmes d'ordre climatique ne serait-il pas surtout un problème de gouvernance de la ressource ? Ainsi, s'intéresser aux

enjeux de l'eau, c'est automatiquement s'intéresser aux enjeux institutionnels et aux défis de gestion (Roche, 2003). L'intérêt que représente cette question de gestion de l'eau répond précisément au paradoxe qui est celui de l'abondance de l'eau, sa pénurie et la qualité de sa gestion qui est mitigée car on constate comme le dirait Le Galès une sorte d' « incapacité des gouvernement à répondre aux problèmes qui leur sont soumis (Le Galès, 2014). Aujourd'hui, la plupart des pays africains ne disposent pas clairement de politiques nationales de gestion de l'eau (BAD, 2000), ce qui en soi est un inconvénient majeur car c'est la politique qui soutient la mise en place d'une réglementation et d'une planification en matière de gestion de l'eau. En plus, très souvent, même s'il existe un cadre institutionnel et réglementaire de la gestion de l'eau, sa fonctionnalité est soit approximative soit inexistante.

L'intérêt que représente cette contribution est lié spécifiquement aux différents modèles de gestion de l'eau en Afrique globalement et particulièrement au Cameroun et en Afrique du Sud. En effet, l'étude de la qualité de gestion de cette ressource épuisable soulève de nombreuses interrogations et ses modes de gestion dans le cas des pays africains restent extrêmement mitigés. Quel est le processus de l'évolution de la gestion de l'eau dans nos pays d'étude ? Comment satisfaire à la fois les exigences de développement économique et pallier aux clivages sociaux d'accès à l'eau ? Quels outils de gestion efficace peuvent allier, les intérêts des acteurs et des usagers ? Un compromis entre développement durable et gestion efficace de l'eau est-il possible ?

1. Etat des lieux : l'eau en Afrique, entre carence et abondance ?

Perçu comme un continent confronté à une sécheresse avancée, l'Afrique dispose en réalité d'une capacité hydrique très importante. Cependant, la ressource en eau est géographiquement mal répartie. Du Nord au Sud on trouve des zones géographiques qui souffrent de la pénurie d'eau et des zones dont l'eau se trouve en excès, comme c'est le cas en Afrique Centrale (Brunel, 2004). En Afrique de manière générale, le paradoxe est tel que l'on passe des inondations extrêmes à une grave carence en eau (FAO et al. 2021). Selon la FAO, la région du Centre de l'Afrique est la dotée de 48% des ressources du continent. Le Golfe de Guinée possède 24% de la capacité hydrique du continent. Par contre, la zone de l'Afrique du Nord est la plus défavorisée avec une moyenne de 1% environ des ressources renouvelables (Dieng, 2011). Cependant, le fort taux de croissance démographique en Afrique subsaharienne continue de croître de l'ordre de 2,7% par an (Guengant et Maga 2020), une situation qui accentue la demande en eau. La gouvernance de l'eau en Afrique est globalement confrontée à plusieurs facteurs dont l'insuffisance du financement alloué à ce secteur, la vétusté des infrastructures, le rôle marginal des acteurs privés et de la société civile, la paupérisation des populations qui exacerbe la bonne gestion de l'eau (Njikam,

2021 :15). Cependant, qu'en est-il de la situation de disponibilité et de gestion hydrique dans nos pays d'étude ?

Au Cameroun, on note, une multitude présence de réseaux hydrographiques et une pluviométrie élevée dans 80 % de son territoire. Une situation géographique qui témoigne sans doute de la richesse en eau à travers le pays (Njikam 2021). Exception faite des régions du Nord et de l'Extrême-Nord du pays dont le climat est sahélien avec des précipitations limitées, le Cameroun présente une situation hydro climatique au-dessus de la moyenne. De ce fait, logiquement, les difficultés d'accès à l'eau ne devraient pas se manifester dans ce pays, vue la disponibilité conséquente de la ressource sur son territoire soit 21000 m³ par habitant par an (Ako Ako et al., 2010) contre 6500 m³ par habitants et par an à l'échelle mondiale (Deliège, 2020). Cependant, l'accès à ressource en eau par tous est de plus en plus problématique et devient un enjeu de nombreux défis. Un déficit d'accès à l'eau qui, contrairement aux pays secs et arides semble être un paradoxe qui pousse à la réflexion.

Par ailleurs, l'Afrique du Sud quant à elle, est dans sa grande majorité un pays aride, avec une partie de ses régions occidentales qui sont semi-désertiques. La ressource en eau reste très limitée et le pays dépend majoritairement des précipitations, qui avec les sécheresses tendent à diminuer (Yves Richard et al. 2005). Selon certaines études – Blanchon (2006), Lascoume (2020), l'eau est une ressource très peu suffisante en Afrique du Sud. Une situation qui engendre des périodes de stress hydrique qui de surcroit est exacerbé par une gestion contrastée par un accès inégalitaire de l'eau pour tous (Blanc, 2006 :04). Dans ce pays, la gouvernance de l'eau, relève d'un partage de pouvoir entre différents maillons de la chaîne nationale et locale. On observe ainsi, un élargissement et une superposition d'acteurs rendant complexe la gouvernance de cette ressource (Lascoume, 2020). Dans ce contexte, l'Afrique du Sud entreprend alors une réforme qui a pour objectif de rendre plus souple les processus de gestion de l'eau en mettant en place de nouvelles stratégies en matière de gouvernance de l'eau.

2. Enjeu de gestion politico-institutionnel: la place des politiques publiques

L'eau qu'elle soit pour la consommation humaine, pour l'irrigation ou pour le développement économique est hautement convoitée et représente aujourd'hui un défi de gestion à la fois politique et institutionnel pour les Etats, car cette ressource est soumise à de vulnérabilités qui menacent sa pérennité. Gérer l'eau deviens alors un enjeu majeur de politiques publiques nationales, sinon un défi à l'échelle mondiale. De plus, les projections à l'horizon 2050 avec une population mondiale estimée à 9.7 milliards de personnes verra la demande globale en eau augmenter jusqu'à 55 % (Akhmouch et Clavreul, 2017).

La gouvernance de l'eau devient dès lors incontournable pour le politique afin d'anticiper les crises d'usage qui risqueront de se poser à l'avenir. François Anctil affirmait en 2017 que, « la crise de l'eau est une crise de la gouvernance qui trouve son origine notamment dans l'atomisation territoriale, fragmentation institutionnelle, l'insuffisance des collectivités territoriales, la médiocrité des cadres institutionnels et règlementaires » (Anctil, 2017). Comment l'Afrique du Sud et le Cameroun arrivent-ils à induire des changements au niveau politique et institutionnel en matière de gestion de l'eau.

La définition classique des politiques publiques telle qu'acceptée par Muller (2005) délimite ce domaine à un programme d'action du gouvernement dans un domaine et un espace géographique bien déterminé. De l'autorité Etatique découle alors un projet politique en vue d'initier une transformation dans un secteur donné. Ainsi, ce concept désigne, « les interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire » (Thoenig in Boussagnet, et al., 2006 :326). C'est un modèle rationnel qui se tourne vers la résolution d'un problème social bien précis (Albarello et al. 2016). Cependant, si le concept de l'action publique est une disposition concrète qui vise à régir un secteur d'activité donné, peut-on alors quantifier les transformations induites par les politiques publiques au niveau de la gestion du secteur de l'eau dans les pays en voie de développement ?

Quelle est la pertinence d'une démarche des politiques publiques dans la gestion de l'eau ? Cette approche permet dans un premier temps de tracer la genèse des « problèmes publics » et leur institutionnalisation (Andy Smith, in Boussagnet, et al.2014 : 409) ; mais montre aussi que la démultiplication des problèmes de gestion est davantage liée à un échec des stratégies d'action publique d'autrefois. Une phase de « crise de gestion » qui pousse l'autorité publique à se renouveler dans son ensemble. Aujourd'hui, l'action publique se focalise principalement sur des questions plus précises telles que le souligne Thoenig (2014) : quel secteur d'intervention ? À quel moment ? Vers quelle cible ? Une série d'interrogations qui présage la mise en place d'une intervention plus ciblée par le pouvoir public. De ce fait, les politiques publiques cherchent donc à analyser ses actes concrets au quotidien afin de transformer les situations qui perturbent la société.

Vu les enjeux multidimensionnels de l'eau, sa gestion ne concerne pas que les aspects techniques et/ou climatiques pour contrôler cette ressource, mais a tendance à se focaliser sur les termes de sa gouvernance. Un intérêt de gestion comme on l'a remarqué, fait référence à des considérations à la fois institutionnelles et structurelles. La nouvelle tendance de gestion de la ressource en eau se fait de manière à la fois holistique et participative. Dès lors, à partir des années 1990 suite à la Déclaration de Dublin (1992), de l'Agenda 21 de Rio

(1992) et de l'initiative de plusieurs institutions internationales (Global Water Partnership ou encore Conseil Mondial de l'Eau), un nouveau modèle de gestion appelé : « Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) » tend à être diffusé. La définition que donne le Global Water Partnership en 2000 est que la GIRE désigne « un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social en résultant, sans compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux » (GWP, 2000 :24). Dans le contexte de la gestion de l'eau, ce modèle se pose à l'échelle mondiale comme un outil dominant de gestion pour promouvoir une gestion partagée de l'eau, en prenant en compte les intérêts particuliers (économiques et équité sociale), sans mettre en périls l'environnement (Molle, 2009). Dès lors, quel est la dynamique de gestion de l'eau dans nos pays d'étude ?

3. Dynamique croisée de la gestion l'eau au Cameroun et en Afrique du Sud

L'eau bien qu'ayant fait l'objet de plusieurs sommets à l'échelle mondiale et africaine concernant sa gouvernance, on n'y trouve pas de méthode efficace instantanément transposable pour tous les États, ni de solution miracle pour améliorer la gouvernance de l'eau dans l'immédiat. Cependant, au lieu d'une gestion globale prônée autrefois, il est plutôt récemment démontré des tendances en faveur des solutions basées sur une gestion territoriale, intégrée et plus à l'écoute de la « société civile » (Barone, et Mayaux, 2019) ; une logique prenant en considération les différences géographique, climatique ou démographique de chaque territoire. Aujourd'hui, bien loin des clivages de pays riches et pays pauvres, la question de gestion de l'eau relève surtout des politiques publiques et des stratégies de gestion donc chaque Etat consacre à ce secteur. De ce fait, on s'interroge les expériences et les pratiques de gouvernance développées par certains pays africains en vue d'asseoir des politiques de l'eau adéquates, efficaces et durables.

L'accès à l'eau dans les villes Camerounaises et Sud-africaines se caractérise à peu près par les mêmes difficultés que dans d'autres pays africains à savoir : des approvisionnements intermittents, des pannes fréquentes, des opérations inefficaces, un mauvais entretien des infrastructures et un financement affaibli du réseau (Cross et Morel, 2003 : 52).

En Afrique du Sud, la gestion de l'eau a historiquement connu deux phases importantes (Blanchon, 2006). A partir des années 1950 marquant la phase de construction de grands systèmes de transfert d'eau initiée par le régime d'apartheid que Blanchon considère comme la « vitrine » du régime ; la deuxième phase est celle qui semble être la plus délicate est celle allant de 1992 jusqu'à nos jours, marquée notamment par la conférence de Dublin sur le climat dont le

quatrième principe aborde clairement la gestion de l'eau. Dès lors, l'eau a créé une stigmatisation politique importante en Afrique du Sud, avec une opposition manifeste entre le parti politique de Nelson Mandela et les choix autrefois effectué par le régime d'apartheid (Blanchon, 2006). Brièvement, il faut rappeler que le régime d'apartheid «blanc» utilisait la ressource en eau à grande échelle et principalement pour des intentions purement économiques. La construction des barrages a donc été perçue comme facteurs de développement inégalitaire car ne profitant pas à tous. Les oppositions liées à l'eau ont conduit à des réformes sur l'aspect politique de la gestion de l'eau à travers ce qui est appelé Livre Blanc sur l'eau. Une initiative nationale qui tend à réorganiser le secteur de l'eau. Le premier Livre de 1994 est rédigé par l'ANC, anti apartheid, où il est clairement précisé que « l'eau était essentiellement utilisée par un groupe dominant qui avait un accès privilégié à la terre et au pouvoir économique » et que « la victoire de la démocratie demandait que la politique nationale sur l'utilisation de l'eau et que la loi sur l'eau soit revue » (voir Livre Blanc Afrique du Sud, 1994).

En 1998, un deuxième Livre Blanc a été consigné par les services du Department of Water Affairs and Forestry . Dans celui-ci, 21 propositions principales qui définissent l'accès à l'eau de manière égale et équitable pour tous, changeant ainsi totalement l'usage de l'eau tel que géré par le régime d'avant. L'Afrique du Sud à travers ses politiques de réformes vise ainsi à s'inscrire dans une logique de développement durable, une perspective de protection d'environnementale, de développement économique et sociale tel que recommandé par la conférence de Dublin de 1992. De ce fait, on constate que, le changement de régime politique conduit également à une nouvelle manière de gestion de l'eau qui ne se focalise plus sur l'augmentation permanente de l'offre, mais sur la gestion de la demande en eau qui va ainsi permettre une meilleure prestation de la ressource en eau. Ce nouveau modèle de politique de gestion de l'eau est exposé comme étant tout le contraire de la politique du régime d'apartheid (Blanchon, 2006). L'engagement vers une nouvelle donne en matière de politique de l'eau se pose comme une révolution visant à rééquilibrer l'accès à l'eau pour tous mais aussi à satisfaire les exigences d'une utilisation parcimonieuse de la ressource en accord avec la protection de l'environnement.

Contrairement à l'Afrique du Sud qui est un pays semi-aride et désertique comme susmentionné, le Cameroun est un pays tropical bénéficiant d'une pluviométrie plus que raisonnable. Selon le Rapport du Ministère camerounais de l'Eau et de l'Energie, le besoin en eau potable de la population, correspond uniquement à 4% des ressources souterraines d'eau douce disponible (voir rapport MINEE, 2009); cela exprime à quel point la capacité hydrique du pays est sous-exploitée. Ce volume hydrique en plus d'être géographiquement mal répartie sur l'ensemble de son territoire, très souvent fait face des vulnérabilités croissantes à savoir le défaut d'assainissement et de pollution grandissante

(Njikam, 2021). Cela dit, aujourd'hui, les défis de gouvernance en matière de l'eau dans ce pays sont multiples. La gouvernance de l'eau qui dans son principe vise à surmonter certains risques de rivalités d'accès à l'eau, afin de trouver une formule appropriée et éviter les fragmentations institutionnelles et les multiples politiques sectorielles non coordonnées (Graziele, 2017 : 34). La gouvernance de l'eau dans ce pays, reste très mitigée et fait face à une gestion dispersée avec un éparpillement d'acteurs tant au niveau central qu'au niveau local. Une défaillance quant au degré de coordination et de définition des rôles impartis et des implications des différents acteurs.

Historiquement, la politique de l'eau au Cameroun a connu un processus évolutif assez linéaire contrairement à l'Afrique du Sud, allant de la période coloniale, une phase où le pays était plutôt une colonie sous protectorat de la France et de l'Angleterre. Pendant cette période de colonisation, les politiques de l'eau étaient à ses prémices, marquées par la construction de grands projets et une structuration du réseau de distribution d'eau. Ensuite vient la période postcoloniale après les indépendances de 1960 au cours de laquelle le nouvel Etat devenu indépendant expérimente l'auto-gouvernance de son territoire. Cette seconde phase est surtout une continuité de la première où les jeunes Etats africains majoritairement « libres » sont en chantier dans tous les secteurs. Ici, on observe la multiplication des projets de viabilisation de la ressource hydrique de ces pays. La troisième phase qui semble être la plus délicate est celle allant de 1992 jusqu'à nos jours où plusieurs méthodes de gestion de la ressource en eau ont été expérimenté sans grand succès. En dépit de ses potentialités hydriques très importantes, on observe que la qualité de gestion de l'eau reste une préoccupation majeure des instances publiques tant l'accès à l'eau est difficile dans la plupart des régions.

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Cameroun ne dispose pas clairement d'une politique de l'eau proprement dite (Kenmogne, 2013), comme c'est le cas en Afrique du Sud avec les Livres Blanc. Nonobstant, le Cameroun a pris part à plusieurs conventions, traités ou accords internationaux ces dernières décennies, dans le but de mieux appréhender et organiser son potentiel hydrographique. Des conventions qui en quelque sorte ont donné une nouvelle direction sur les activités internationales relevant du domaine de l'eau. Le Cameroun a ainsi signé et ratifié tous les accords relatifs à la préservation de la ressource en eau à la fois avec ses voisins mais aussi en vue de créer une nouvelle synergie dans la gouvernance de cette ressource. (Global Water Partnership, 2009).

La conférence de Dublin sur l'eau et l'environnement de 1992 a constitué, le point de départ d'une vision panoramique de la gestion participative et concertée de la ressource en eau à travers le principe de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau. Lors de cette conférence, les principes fondateurs de la

GIRE ont été validés et presque tous les pays se sont engagés à appliquer cette nouvelle manière de gouverner l'eau. Plus tard, en 2002, il a été recommandé aux Etats de mettre en place des plans d'actions de gestion intégrée de ressource en eau (PANGIRE) pendant le Sommet Mondial sur le développement Durable (Njikam, 2021). Une initiative que le Cameroun a validée en adoptant son Plan d'Action National de la gestion intégrée de Ressource en Eau (PANGIRE).

En matière de gouvernance de la ressource en eau, en s'inspirant des conventions internationales, on peut dire que le Cameroun s'est doté d'un arsenal juridique conséquent et une multiplicité d'acteurs en charge de l'eau, sans toutefois définir une ligne directrice qui servira de gouvernail à tout cet ensemble. L'éparpillement d'institutions en charge de la gestion de l'eau n'est-il pas le problème institutionnel qui paralyse le système de gouvernance de l'eau au Cameroun ?

On recense plusieurs organes ministériels qui interviennent chacun à son tour dans ce concert de gestion de l'eau. Le Ministère de l'Eau et de l'Energie, selon le Décret N°2012/501 du 07 novembre 2012, est l'institution principale responsable de la gestion de l'eau au Cameroun ; il est chargé de l'élaboration de la politique nationale en matière de l'eau. En plus de ce ministère clé, le Ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire, le Ministère de de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Industrie des Mines et du Développement Technologique, Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement Durable ; tous ces ministères selon les lois et les décrets les concernant se trouve être directement impliqué dans la gestion de l'eau au Cameroun (voir, 1984 Loi n° 084/013 portant régime de l'eau ; 2005 Décret n°2005/493 fixant les modalités de la délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain et Décret, etc.).

A ces Ministères, viennent s'ajouter les sociétés parapublique et privée de gestion de la distribution de l'eau qui sont : la Camerounaise des Eaux (CDE) et la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) ; car l'Etat du Cameroun s'est engagé pour un partenariat public/privé en vue de la réforme du secteur de l'eau en milieu urbain et périphérique. Cette réforme avait pour objectif la résolution de la mauvaise desserte en eau potable sur l'ensemble du territoire (Njikam, 2021).

Par ailleurs, pour ne rien faciliter, depuis 2010 le Cameroun est engagé dans une politique de décentralisation, ce qui rajoute un nouvel acteur de l'eau dans cet arsenal institutionnel déjà bien chargé. Par le Décret N°2010/0239/PM, l'Etat a officiellement transféré aux collectivités territoriales décentralisées certaines compétences en matière de systèmes d'approvisionnement en eau potable simplifié notamment la réalisation des forages. Dès lors, les collectivités

territoriales dont les régions et les communes se trouvent directement être doté des compétences en matière de gestion de ressource en eau dans leurs localités. Un foisonnement d'acteurs qui n'ont pas encore jusqu'à présent fait l'objet d'une définition claire des stratégies et rôles impartis. En outre, l'émiettement des acteurs en charge de l'eau conduit à une fragmentation de ce secteur, une superposition d'institutions gouvernementales et un manque de synergie globale.

4. La place de la GIRE dans le concert de gestion l'eau en Afrique

Ces dernières décennies, la qualité de gestion de cette ressource tarissable en Afrique reste extrêmement mitigée. Comme le dit Le Galès on fait face à une sorte d'« incapacité des gouvernements à répondre aux problèmes qui leurs sont soumis (Le Galès, 2014). Aujourd'hui, le constat est que, la plupart des pays africains ne disposent pas clairement de politiques nationales de gestion de l'eau (BAD, 2000), ce qui en soi est un inconvénient majeur car c'est la politique qui soutient la mise en place d'une réglementation et d'une planification en matière de gestion de l'eau. En plus, très souvent, même s'il existe un cadre institutionnel et réglementaire de la gestion de l'eau, sa fonctionnalité est soit approximative soit inexistante.

Aujourd'hui, parmi les concepts clés de gestion de la ressource en eau pouvant être qualifiés de néo-institutionnaliste, la gestion intégrée se positionne comme étant un modèle de référence. Ce concept est pertinent d'un point de vue institutionnel, sociologique et politique en ce sens qu'il vise à bien cerner la nature moderne des fondements de la gestion territoriale de l'eau, dans les pays en voie de développement dont les politiques en la matière restent très peu évoluées. Cela dit, s'intéresser à la problématique de l'eau, signifie s'intéresser automatiquement aux enjeux institutionnels et aux enjeux de gestion (Roche, 2003). La Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) est une approche dorénavant reconnue à l'échelle internationale comme étant la solution durable et efficace pour répondre aux problèmes d'eau (Fourneau, 2009). Cette démarche consiste spécifiquement à comprendre comment le principe de la GIRE contribue à solutionner les défaillances institutionnelles au sein des pays en voie de développement tel que le Cameroun.

En effet, la GIRE s'inscrit dans une logique de « bonne gouvernance » de l'eau, une approche qui interroge directement les manières traditionnelles de gestion. Le concept met en exergue le caractère pluriel des acteurs et milite pour des niveaux de gestion démultipliés notamment sur la ressource en eau. C'est en quelque sorte une nouvelle définition de l'occupation territoriale par les politiques publiques. Ainsi, l'État « suprême » ne sera plus le seul acteur responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion de la ressource (Fourneau, 2009). Afin de pallier aux nombreuses faiblesses institutionnelles et structurelles ; cette méthode consiste à intégrer de nouveaux

acteurs à la structure institutionnelle de l'Etat et établit de nouveaux moyens de management de la ressource en eau de façon rationnelle. La défaillance des politiques d'autrefois fait qu'aujourd'hui la GIRE entant que système participatif est jugée comme essentielle à une gestion saine de l'eau (Milot et al. 2003).

Cependant, alors que la GIRE figure en pole position dans les programmes de gestion de l'eau notamment au Cameroun avec le Plan d'Action Nation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE, 2009) ; il faut s'interroger si ce concept développé dans les pays riches européens connues pour leur surconsomme d'eau est pertinent dans le cadre africain ? Pour Bouquet (2012), c'est un modèle difficilement transposable en Afrique, d'abord du fait que ce mode n'a pas été élaboré dans le but de résoudre les problèmes de sous-développement, c'est un modèle qui émane des pays occidentaux riches ayant pris conscience du caractère non durable de l'eau ; ensuite, du fait de la considération par ce modèle de l'eau comme un bien économique, ce que Blanchon appelle le marché de l'eau, comparable à celui d'autres matières premières. Dans le cas africain, cette dynamique peut conduire à une concurrence entre les usagers de l'eau. De ce fait, il peut notamment subsister des conflits d'usage et de partage de l'eau. Pour Bouquet, loin de l'idée de rejeter le paradigme GIRE, il estime qu'il faut davantage réfléchir à une meilleure articulation entre les acteurs, les différents échelons de prise décision, afin d'octroyer à la démocratie de proximité son rôle dans le processus participatif de gestion de l'eau (Bouquet, 2012).

5. L'eau un bien économique fondamental mal gouverné ?

L'économie des pays africains en voie de développement aussi bien pour l'irrigation agricole que pour les industries ou l'électricité, est tributaire d'un approvisionnement régulier en eau et un système législatif et administratif efficace (Blanchon, 2006). L'Afrique du Sud tel que nous l'avons remarqué est un pays qui a toujours fait de l'eau un atout économique d'envergure. Le régime d'apartheid exploitait l'eau majoritairement pour des besoins agricoles, nous ne reviendrons pas sur les contradictions dont il a fait l'objet ; alors qu'au Cameroun l'agriculture par irrigation n'est quasiment pas développée et reste dépendante de la pluviométrie (Njikam, 2006 : 27). Les régions du Nord du Cameroun en général fort d'une population de plus de 10 millions d'habitants ne pratique l'agriculture qu'en saison pluvieuse, soit 4 à 5 mois sur 12 mois. Rappelons que le Nord et l'Extrême-Nord du pays subissent des inondations dévastatrices en saison de pluies, ceci pour signifier la quantité d'eau reçue et qui ensuite se perd inutilement par évaporation et/ou infiltration dans le sol.

Pour être bien administré, le secteur de l'eau se doit d'avoir des repères sur lesquels se baser. Or, la gestion de l'eau en Afrique globalement fait face à de multiples difficultés qui en entravant ce secteur, limite aussi considérablement le développement économique tout entier. L'usage de l'eau notamment en

matière d'irrigation nous semble l'exemple à prendre vu l'impact de celui-ci sur le développement car les pays africains s'orientent de plus en plus vers une agriculture extensive. Selon les pays, l'irrigation est considérée comme un moyen essentiel sans lequel l'agricole serait quasiment impraticable vu le caractère aride de ces pays. C'est l'exemple du Tchad, du Niger ou la partie Nord du Cameroun qui tous dépendent de l'irrigation agricole aux abords du bassin du Lac Tchad (Ibrahimou, 2022). L'irrigation en plus d'augmenter la capacité de production agricole, elle permet également de favoriser une grande diversité des cultures dans les territoires qui pratiquent cette technique (Global Water Initiative, 2017). Dans les régions du Cameroun frontalières au Lac Tchad, on observe que, pendant la saison pluvieuse la culture des céréales est privilégiée (mil, maïs, riz, sorgo etc.), alors que pendant la saison sèche, on y cultive généralement des légumes verts au moyen de l'irrigation. Cependant, cette agriculture irriguée est une pratique de résilience aux changements climatique et est faite à une échelle extrêmement réduite, ne permettant pas l'exportation.

L'Afrique du Sud quant à elle, à travers son héritage historique se place comme la première puissance du continent africain en matière agricole. Le pays pratique une agriculture tournée vers la commercialisation et l'exportation (Rapport U.A, 2020). En dépit de son potentiel hydrique très faible, le gouvernement a lancé une politique de réforme agraire à partir de 1994, à la fois pour mettre un terme à la domination des « blancs » dans le domaine, mais a aussi pour but de favoriser l'insertion communauté « noires » et d'abroger les inégalités issues de l'apartheid.

Dès lors, on conclut qu'un accès raisonnable à l'eau est primordial pour assurer le développement de la production agricole et atténuer les effets de la sécheresse sur l'agriculture en Afrique. Cela est d'autant plus important lorsqu'on sait que le stress hydrique, l'insécurité alimentaire et la croissance démographique vont crescendo. Aujourd'hui, l'insuffisance d'accès à la ressource en eau en quantités et en qualité se dresse comme une contrainte sérieuse au développement des pays africains. D'ailleurs, l'Union Africaine fait de l'eau une priorité dans l'objectif déployé pour réduire la pauvreté (U.A, 2020).

Aujourd'hui, parmi les freins les plus répandus qui inhibent l'accès aux ressources en eau, on peut insister notamment sur des facteurs tels que : L'émiettement des acteurs en charge de l'eau et leur diversification dont la coordination reste très limitée ; le manque manifeste de politique nationale claire, définissant les objectifs et les stratégies à adopter en vue de corriger les défaillances actuelles ; un cadre juridique et législatif imprécis alors même que c'est celui-ci qui est supposé donner une orientation générale à la gestion du secteur de l'eau en énumérant les droits et les devoirs qui s'y attachent. Ainsi, la nécessité de capitalisation de la ressource en eau dans les pays africains se pose et se place comme un défi permanent dont les gouvernements peinent malheureusement à apporter une réponse satisfaisante à ce jour.

Bibliographie

- Akhmouch, A. & Clavreul, D. (2017). Gouverner les politiques de l'eau. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 87, 110-113. <https://doi.org/10.3917/re1.087.0110>
- Ako, A. A. et al. (2010). Water Resources Management and Integrated Water Resources Management (IWRM) in Cameroon. *Water Resour Manage* (2010) 24:871–888 DOI 10.1007/s11269-009-9476-4. 18 pages.
- Antcil, F. (2017). L'eau et ses enjeux. 2^{ème} édition, ©Electre 2017, ISBN13 978-2-8073-0704-9, 264 pages.
- AQUASTAT, (sous la direction de Karen Franken) « L'irrigation en Afrique en chiffre », Enquêtes FAO 2005 ;
- Banque Africaine De Développement Fonds Africain De Développement, 2000. Politique De Gestion Intégrée Des Ressources En Eau, OCOD, Avril 2000, Document Pdf, 94 pages
- Barone, P. et Pierre-Louis Mayaux, (2019). Les politiques de l'eau, Mars 2019 ResearchGate, 25 p.
- Blanchon, D. (2006). « La politique de l'eau en Afrique du Sud : le difficile équilibre entre développement durable et valorisation optimale de la ressource », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 6 | 2006, mis en ligne le 10 février 2006, consulté le 21 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/développementdurable/1735> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1735>.
- Blanchon, D. 2006. Marchés de l'eau et hiérarchies territoriales en Afrique de Sud. In Lombard, J. Mesclier, E., & Velut, S. (Eds.), *La mondialisation côté Sud : Acteurs et territoires*. IRD Editions. Doi : 10.4000/boks.irdeditions.672 ;
- Bouquet, (2012). C. La GIRE, un modèle difficile à transférer en Afrique subsaharienne. In Julien, J. (sous dir. 2012). *La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne : Paradigme occidental, pratiques africaines*, PUQ, 276 p.
- Cross, P. et Morel, A. (2005). « A. Pro-Poor Strategies for Urban Water Supply and Sanitation Services Delivery in Africa ». World Bank. *Water Science and Technology*, vol. 51, no. 8, p. 51-57.
- Deliège.J.F. (2020). Outil d'analyse et d'aide pour une gestion intégrée des ressources en eau: Université de Liège.
- Dominic Mazvimavi et al. (2013). Gestion des ressources en eau. Document pdf 19 pages.[file:///C:/Users/DELL2/Downloads/fr_water_resources_management_chapter_08.05.2013%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/DELL2/Downloads/fr_water_resources_management_chapter_08.05.2013%20(3).pdf)
- Dupriez, H et De Leener, P. (1990). «Les chemins de l'eau, ruissellement, irrigation, drainage : manuel tropical » Collection Terres et Vie, CTA, l'Harmattan, Enda, 380 p.
- FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>.

- Fourneaux, L. (2009). Les transformations politiques de la gestion intégrée de l'eau au Burkina Faso: perspective de l'action publique et faisabilité, mémoire, de la maîtrise en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 118 pages ;
- Global Water Initiative. (2017). Irrigation, sécurité alimentaire et pauvreté : leçons tirées de trois grands barrages en Afrique de l'Ouest (dir.) Frédéric Bazin, Ibrahima Hathie, Jamie Skinner et Jérôme Koundouno. Edition IIED, ISBN : 978-1-78431-528-3.
- Global Water Partnership. (2000). Integrated Water Resources Management, ISBN: 91-630-9229-8, Denmark. 71 pages.
- Graziele, M. (2017). Gestion intégrée des ressources en eau dans les pays fédéraux : les cas suisse et brésilien, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB_F420D024DD8C4.
- Guengant et Maga. (2020). Afrique Subsaharienne : Dynamiques Démographiques Et enjeux De Développement. Presses Universitaires de France. 2020/2 N° 82 | pages 57 à 70. ISBN 9782130823032.
- Ibrahimou, H. (2022). La géostratégie de l'eau : entre vecteur de développement économique et sources de conflits. Le cas du Bassin lac Tchad. Akdeniz Havzası ve Afrika Medeniyetleri Dergisi, 4 (1) , 21-39 . DOI: 10.54132/akaf.1112542.
- Kenmogne, G.-R. K. (2013). Vers une gestion rationnelle de l'eau dans une situation complexe d'urbanisation anarchique dans un pays en développement : cas du bassin versant de l'Abiergue (Yaoundé-Cameroun). Thèse de l'Université de Liège (Belgique), 1-272.
- Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Paris: Armand Colin. 126 p.
- Le Galès, P. (2014). Gouvernance, in Boussaguet et al. (Dir.) *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris: Presses Sciences Po. 771 p.
- Luc Albarello et al. (2016). Penser l'évaluation des politiques publiques. De boeck supérieur, 1ère Edition, Paris, ISSN 1373-0231 197, pages
- Mbaye DIENG. (2011). « L'eau en Afrique les paradoxes d'une ressource très convoitée », ICT4D, ENDA Lead Africa, Les systèmes d'information géographique participatifs (SIG-P) dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire en Afrique. www.leadinafrica.org/sigp
- Milot, N. et al. (2015). « La gestion de l'eau par bassin versant au Québec : d'une théorie à sa pratique par les acteurs locaux », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [Online], 25-26, Online since 31 March 2015, connection on 08 May 2022. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2803> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.2803>
- Molle F., 2009, River-basin planning and management: The social life of a concept, *Geoforum* 40 (2009), pp. 484-494.
- Njikam, L. (2021). Analyse comparative du cadre institutionnel et législatif de la gestion de la ressource en eau au Cameroun, dans le contexte des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale. Master en sciences et gestion de l'environnement, à finalité spécialisée en gestion intégrée des ressources en eau. Université de Liège, URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/11752>

- Rapport MINEE, Ministère de l'Eau et de l'Energie. (2009). Diagnostic Du Cadre Législatif Réglementaire, Institutionnel Et Etat Des Lieux Du Secteur De L'eau au Cameroun.
- Roche, Pierre-Alain. 2003 «L'eau, enjeu vital pour l'Afrique». *Afrique contemporaine*, no 2005 (printemps), p. 39-76.
- Smith, A. (2014). Paradigme. In Boussaguet et al. Dictionnaire des politiques publiques. 4^{ème} édition. 404-410; SciencesPo. Les Presses.
- Thoening, J-C. (2014). Politique publique. In Boussaguet et al. Dictionnaire des politiques publiques. 4^{ème} édition. 420-426; SciencesPo. Les Presses.
- Thoening, Les politiques publiques, in Dictionnaire des politiques publiques, sous la direction de Boussaguet et autres, pp. 420-426, 2014, France.
- Union Africaine, (2020). Cadre de l'irrigation et de gestion de l'eau agricole en Afrique, document PDF, <https://au.int/sites/default/files/documents/38632-doc-french.pdf>
- Yves Richard et al. (2005). Précipitations en Afrique du Sud: changements climatiques simulés par le modèle de circulation générale ARPEGE/OPA et par la désagrégation régionale. *Sécheresse* 2005; 16 (2): 97-106.